Document generated on 07/17/2025 7:31 a.m.

Téoros
Revue de recherche en tourisme

La spécificité des paysages naturels de Charlevoix

Jean Raveneau

Volume 17, Number 1, Spring 1998

Le tourisme dans un *Pays à part* : Charlevoix

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1072370ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1072370ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)
1923-2705 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Raveneau, J. (1998). La spécificité des paysages naturels de Charlevoix. *Téoros*, *17*(1), 9–14. https://doi.org/10.7202/1072370ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LA SPÉCIFICITÉ DES PAYSAGES NATURELS DE CHARLEVOIX

Jean Raveneau, professeur
Département de géographie, Université Laval

Ce texte résume les grands traits et la genèse des paysages naturels de Charlevoix. Ceux-ci sont caractérisés par un relief étagé et compartimenté, avec de fortes dénivellations. De hauts plateaux et des vallées profondes occupent l'arrière-pays alors que mer et montagne se rejoignent sur le littoral du Saint-Laurent. Les paysages de Charlevoix reflètent différents types de contacts, géologiques et biogéographiques entre autres. Quelques moyens de découverte visuelle de ces paysages sont esquissés en fin d'article.

L'observateur qui découvre Charlevoix pour la première fois est frappé par l'ampleur du relief qui s'offre à ses yeux et par la rencontre harmonieuse des paysages de mer, de plateaux, de montagnes et de vallées. Son regard peut suivre les grands abrupts plongeant directement dans l'estuaire du Saint-Laurent, remonter l'une ou l'autre des deux grandes vallées qui partent du fleuve, pour s'élever sur les plateaux jusqu'aux sommets culminant à plus de 1100 mètres à une vingtaine de kilomètres seulement à l'intérieur des terres. L'impression générale qui se dégage est celle d'un paysage montueux, montagneux par endroits, impression accentuée par la couverture neigeuse en hiver et au printemps, de même que par la présence de vastes forêts de conifères ou d'essences mélangées sur les plateaux, sur les versants et dans les vallées. En contrepartie de l'omniprésence des plateaux et des montagnes s'impose l'ampleur du fleuve Saint-Laurent, qui s'est dilaté brusquement à la pointe de l'île d'Orléans pour devenir un estuaire large de 15 à 20 kilomètres, composante indissociable des paysages de Charlevoix et de l'histoire du peuplement de la région. Dans les lignes qui suivent nous nous proposons de résumer les traits essentiels et la spécificité des paysages naturels de Charlevoix[1], en mettant en évidence les caractéristiques qui ont justifié l'octroi à la région du statut de Réserve mondiale de la biosphère.

UNE HISTOIRE GÉOLOGIQUE MOUVEMENTÉE

On ne peut comprendre les paysages de Charlevoix sans faire référence aux grands ensembles physiographiques et à des événements marquants de l'histoire géologique de la région, que nous résumerons de manière très schématique. Le socle de Charlevoix appartient au Bouclier canadien, formé de roches précambriennes très dures, vieilles de plus de 900 millions d'années. Cette partie du Bouclier se situe dans la province géologique de Grenville et dans la section orientale de la région physiographique des Laurentides. Elle comprend principalement les roches des séries gabbro-anorthositique (massif d'anorthosite de Saint-Urbain), charnockitique (la plus étendue), des roches migmatiques enclavées, des paragneiss, des gneiss et des granites. Au moment de la surrection du massif des Laurentides, il y a 700 millions d'années, un fossé d'effondrement, un *rift*, s'est formé sur la marge sud-est du Bouclier, le long d'un système de failles orientées nord-est-sud-ouest. Ce fossé a été envahi par un océan au fond duquel se sont formés les dépôts qui allaient par la suite constituer les formations appalachiennes. Durant la période ordovicienne (de 510 à 440 millions d'années), la mer a envahi progressivement le Bouclier et des sédiments marins se sont accumulés à la surface sur une épaisseur de 200 mètres. Vers 450 millions d'années, les fonds marins se sont soulevés au sud-est du Bouclier, donnant naissance aux Appalaches. Ce soulèvement provoqua, au contact du Bouclier, une immense cassure encore bien visible aujourd'hui, la faille du Saint-Laurent, qui suit le littoral de Cap-Tourmente à Saint-Siméon. Il s'ensuivit l'effondrement du bassin de Québec (plate-forme du Saint-Laurent), entre le Bouclier et les Appalaches, dans lequel s'installera plus tard le lit du fleuve Saint-Laurent (Rondot, 1979). Ceci explique que l'on rencontre aujourd'hui, en contrebas de la côte de Charlevoix, les vestiges de dépôts ordoviciens (grès, calcaires, dolomies) qui se trouvaient originellement à la surface du Bouclier. Ces formations peuvent être observées à Cap-à-l'Aigle, Saint-Irénée et Cap-aux-Oies.

Un autre témoin du soulèvement des Appalaches est l'île aux Coudres, qui a émergé à cette époque. Elle est séparée du Bouclier par la cassure de la ligne de Logan qui court au fond du fleuve parallèlement à la faille du Saint-Laurent, à deux kilomètres au sud-est de celle-ci environ. La ligne de Logan marque le contact entre le Bouclier et les formations appalachiennes, auxquelles les roches de l'île aux Coudres appartiennent. L'île aux

Coudres est la troisième plus grande île de l'estuaire du Saint-Laurent, après l'île d'Anticosti et l'île d'Orléans.

Au Dévonien, il y a 360 millions d'années, survient un événement majeur qui va façonner de manière indélébile le paysage de Charlevoix: il s'agit de l'impact d'une météorite géante, un *astroblème*[2], à l'emplacement actuel du mont des Éboulements. Cette météorite de deux kilomètres de diamètre et pesant 14 milliards de tonnes a frappé le bord du Bouclier à une vitesse de 10 à 20 kilomètres/seconde (Rondot 1979 et 1995). Elle a d'abord creusé un cratère de 4 à 5 kilomètres de profondeur et de 28 kilomètres de diamètre, puis un réajustement de la croûte terrestre s'est produit, entraînant une remontée verticale de plus de quatre kilomètres au centre du cratère, et formant un pointement dont le mont des Éboulements est le vestige. Ce relèvement consécutif à l'impact météoritique a provoqué à son tour un effondrement circulaire de 56 kilomètres de diamètre, balisé par une série de lignes de faille, occupé aujourd'hui par la dépression annulaire où coulent les rivières du Gouffre et Malbaie. Le flanc externe de cette dépression est bordé par un escarpement qui se dresse au contact du rebord du haut plateau des Laurentides et des gradins du versant nord-ouest de la vallée de la rivière du Gouffre, entre Saint-Urbain et Notre-Dame-des-Monts. On suit également la trace de l'effondrement annulaire sur la rive sud du fleuve, dans la forme arquée du rivage vis-à-vis de La Pocatière.

Les bombements, les soulèvements, les effondrements et l'impact météoritique qui ont déformé la croûte terrestre de la région de Charlevoix au cours de l'histoire géologique ont engendré de nombreuses lignes de cassure ou failles. Des ajustements continus se sont poursuivis jusqu'à nos jours le long de ces failles, en particulier dans la zone de faiblesse qui suit le Saint-Laurent dans l'axe de la ligne de Logan, engendrant une activité séismique qui se manifeste de temps à autre par des tremblements de terre d'intensité variable. Le séisme le plus considérable rapporté durant la période historique fut celui de 1663; il provoqua un énorme glissement de terrain sur les débris duquel a été construit Saint-Joseph-de-la-Rive, au pied du village des Éboulements.

Le dernier million d'années de l'histoire géologique (ère quaternaire) a été marqué par les avancées et retraits successifs de plusieurs glaciations, dont la plus récente prit fin il y a 9 à 10 000 ans (glaciation wisconsinienne). Ces glaciers ont été de puissants agents d'érosion, sculptant, rabotant et striant la surface du socle précambrien, façonnant des drumlins (au nord de Saint-Hilarion), des roches moutonnées (affleurements rocheux polis en forme de dos de baleine), surcreusant des vallées préglaciaires en leur donnant une forme en U. Quelques-unes de ces vallées peuvent être observées dans le parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie. Certaines d'entre elles se referment en amphithéâtre, formant des cirques spectaculaires, notamment au lac du Tonnerre, au lac Prime et au lac Noir. En fondant les glaciers ont laissé différents types de dépôts. D'abord la moraine de fond (till), omniprésente, dont la coloration jaune est typique des sols du plateau intermédiaire de Charlevoix. Des cordons morainiques et des eskers forment des alignements de buttes, notamment dans la région de Saint-Aimé-des-Lacs et sur le plateau au-dessus de Saint-Irénée. Des terrasses et des deltas fluvioglaciaires peuvent être observés sur les flancs de la partie supérieure des vallées des rivières du Gouffre et Malbaie, alors que des épandages fluvioglaciaires se sont répandus au fond des mêmes vallées. Les eaux de fonte de la dernière glaciation ont donné naissance à la mer de Champlain, qui a laissé des dépôts argileux jusqu'à une altitude de 180 mètres dans les vallées, tout en remaniant les dépôts fluvioglaciaires antérieurs. Au fur et à mesure que le continent se relevait et que l'eau se retirait, des terrasses se formaient sur les versants des vallées, terrasses qui sont aujourd'hui ravinées par l'érosion.

UN RELIEF AMPLE, ÉTAGÉ ET COMPARTIMENTÉ

Les événements géologiques que nous venons de décrire sommairement ont contribué à façonner les traits généraux du relief de Charlevoix tels que nous les connaissons aujourd'hui. Ces traits peuvent être schématisés à l'aide de trois termes: étagement, compartimentation et ampleur des dénivellations. En altitude, on peut distinguer trois niveaux à partir du fleuve Saint-Laurent. Le premier niveau est celui de l'étage inférieur du littoral, de l'île aux Coudres et de la partie inférieure des deux grandes vallées (rivière du Gouffre et rivière Malbaie) situés à quelques dizaines de mètres au-dessus du niveau de l'estuaire de Saint-Laurent. Le deuxième niveau est constitué par un plateau intermédiaire, mollement ondulé, d'une altitude de 300 à 500 mètres, enserré entre les vallées des rivières du Gouffre et Malbaie et dont le village de Saint-Hilarion occupe approximativement le centre; il est dominé par le massif des Éboulements, qui culmine à 768 mètres. Il se prolonge au nord-est en s'élevant jusqu'à 600-700 mètres, puis en s'abaissant jusqu'au Saguenay. Au sud-ouest le plateau intermédiaire s'étire vers Saint-Placide et Saint-Tite-des-Caps à des altitudes de 450 à 760 mètres. Le plateau supérieur constitue le troisième niveau, à l'ouest et au nord-ouest de la région, à des altitudes comprises entre 600 et 1000 mètres avec des sommets culminant à plus de 1100 mètres.

Le plateau supérieur correspond à la surface de la vieille pénéplaine précambrienne du massif des Laurentides, dont une partie est occupée par la Réserve faunique des Laurentides. Cette surface peut se subdiviser en deux parties bien différenciées: 1) au nord-est de la rivière Malbaie, le plateau ne dépasse pas 900 mètres et s'abaisse progressivement vers le Saguenay. Il est parcouru par une série de vallées très évasées, colmatées par divers dépôts glaciaires; 2) à l'ouest d'une ligne joignant le mont Élie à Saint-Placide, l'altitude de la surface du haut plateau varie de 600 à 1000 mètres, présentant une topographie très accidentée, marquée par une série de fractures orthogonales, de nombreuses vallées en U d'origine glaciaire, des vallées suspendues, des cirques glaciaires, etc. Les sommets les plus élevés se retrouvent à l'est du canyon de la rivière Malbaie (mont des Érables, mont Élie, mont Jérémie, culminant à environ 1020 à 1050 mètres), au nord de Saint-Urbain (mont du Lac des Cygnes, mont du Lac à l'Empêche, 945 et 914 mètres) et à l'ouest de la rivière Sainte-Anne du Nord. À la surface de ce haut plateau, les lignes de fracture entrecroisées - particulièrement visibles sur les vues aériennes et satellitaires - constituent autant de lignes de faiblesse dans la roche en place qui ont été exploitées par les agents d'érosion, dont le travail des cours d'eau, tout au long de l'histoire géologique. Ces fractures entrecroisées dégagées par l'érosion et surcreusées par les glaciers, expliquent notamment le tracé en baïonnette (ou en équerre) et la formation du canyon de la rivière Malbaie dans la section des Hautes-Gorges, de même que le profond encaissement de la rivière Sainte-Anne du Nord.

La compartimentation du relief de Charlevoix est déterminée par la présence de vallées fortement déprimées et d'abrupts marqués. Ainsi, les deux vallées de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie forment un arc enserrant le plateau de Saint-Hilarion et débouchent dans le Saint-Laurent à 300 mètres au-dessous de la surface du plateau intermédiaire. Sur le haut plateau on a déjà mentionné que la rivière Sainte-Anne du Nord et la haute rivière Malbaie coulent à l'intérieur de véritables canyons: le lit de la première est situé à plus de 450 mètres au-dessous de la surface du plateau, alors que celui de la seconde est dominé par des falaises de 750 mètres dans le parc des Hautes-Gorges, avec des parois verticales pouvant atteindre 300 mètres. Dans les deux cas, l'écartement de la partie supérieure des flancs de la vallée ne dépasse pas 1500 mètres.

Un autre élément de la compartimentation topographique de la région est déterminé par les escarpements correspondant à la tombée du plateau supérieur sur le plateau intermédiaire, sur le pourtour de la dépression annulaire drainée par les rivières du Gouffre et Malbaie. Cet escarpement, atteignant par endroits une dénivellation de 600 mètres, correspond au «mur d'enceinte» de la dépression externe de l'astroblème de Charlevoix (Rondot, 1979 et 1995). Il donne la fausse impression d'une chaîne de sommets quand on le voit du sud; en réalité, les sommets qui le dominent (mont Blanc, mont du Lac des Cygnes, mont du Lac à l'Empêche, mont Élie, etc.) sont situés à peu près à la même altitude que la partie la plus haute du plateau de la Réserve faunique des Laurentides, située au nord-ouest de la région. Pour un observateur parcourant le rang Saint-Jean-Baptiste, entre Saint-Urbain et Notre-Dame-des-Monts, cet escarpement en arc de cercle ferme l'horizon à l'ouest et au nord-ouest et constitue une barrière visuelle marquant la limite d'un autre monde.

Au dernier palier de l'étagement, le plateau intermédiaire tombe abruptement sur le littoral du Saint-Laurent. Au cap Maillard, à Petite-Rivière-Saint-François, la dénivellation est de 750 mètres sur une distance horizontale de moins de 1500 mètres. Cette dénivellation spectaculaire a été mise à profit pour le tracé des pistes de la station de ski Le Massif, du haut desquelles les skieurs peuvent contempler le panorama grandiose du fleuve, du littoral, de l'île aux Coudres et des Appalaches, au-delà de la rive sud du Saint-Laurent. Entre le cap aux Corbeaux et Pointe-au-Pic le littoral affecte un tracé en forme d'arc, avec un bombement pointant dans le Saint-Laurent à Cap-aux-Oies, épousant les contours du mont des Éboulements et de l'astroblème. La dénivellation se maintient à 300 mètres du cap aux Corbeaux aux Éboulements, alors qu'elle s'abaisse vers le nord-est, pour descendre à 150-180 mètres aux environs de Saint-Irénée et Pointe-au-Pic. La dépression de la rivière Jean-Noël, aboutissant dans le fleuve au village de Saint-Irénée, constitue la seule échancrure importante du littoral en dehors des deux vallées principales. De Cap-à-l'Aigle jusqu'au Saguenay, le littoral s'élève à nouveau jusqu'à 300 mètres au-dessus du fleuve. Son tracé est caractérisé par une série d'indentations et de caps entre lesquels s'insèrent des anses et des baies fortement encaissées, très pittoresques malgré leur faible amplitude. Dans ces havres se sont installées de petites communautés humaines, vivant autrefois des ressources du fleuve: Port-au-Saumon, Port-au-Persil, Port-aux-Quilles, Baie-des-Rochers.

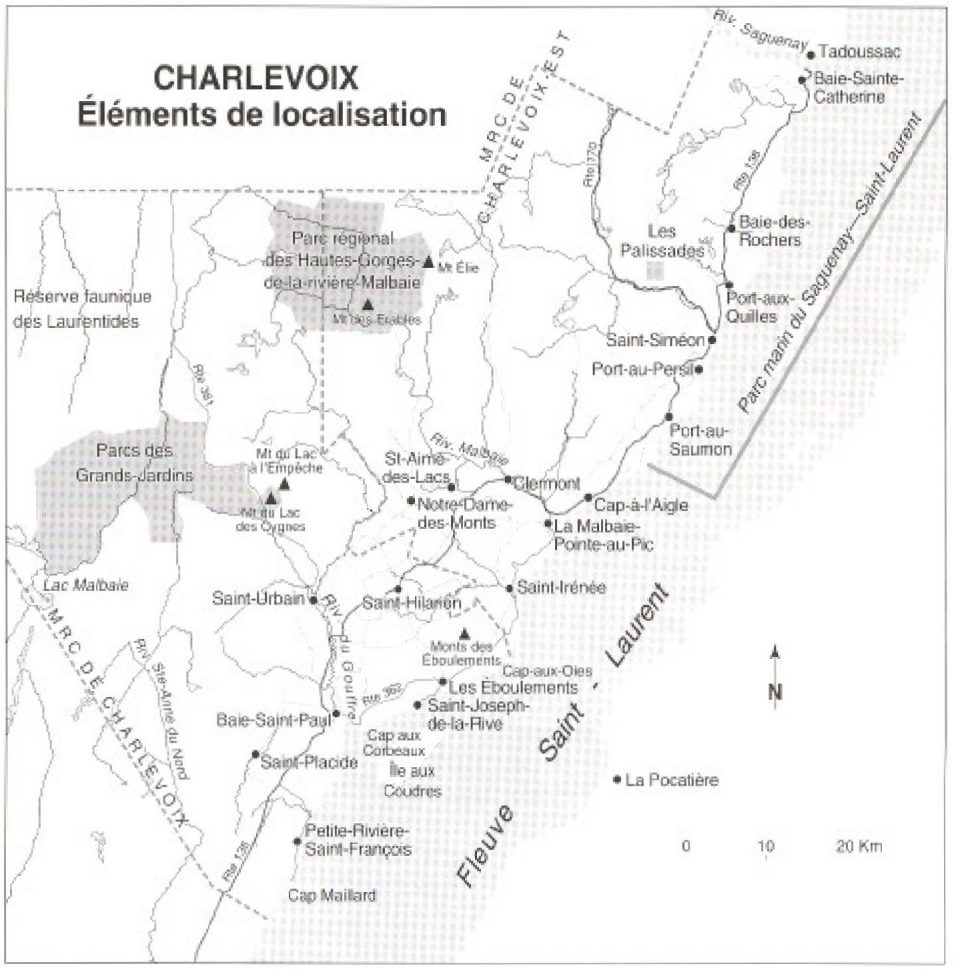

AU CONTACT DU MONDE MARIN

Au pied du littoral, au contact de la terre et du fleuve, se couvrant et se découvrant au rythme des deux marées journalières (celles-ci ont une amplitude de 4 à 5 mètres), l'estran constitue une composante indissociable du paysage littoral. S'étendant sur une largeur variable, de 100 à 600 mètres selon les endroits, il prend divers aspects: celui d'une plate-forme d'abrasion rocheuse parsemée de blocs glaciels, comme à Petite-Rivière-Saint-François, Cap-aux-Oies, Cap-à-l'Aigle; ou d'un estran vaseux près de Baie-Saint-Paul, à Saint-Joseph-de-la-Rive et à Pointe-au-Pic-La Malbaie. L'estran vaseux abrite par endroits des marais salés à Spartine, où poussent les «foins salés» (Spartines à fleurs alternes), formant de riches prairies marines autrefois exploitées par les habitants riverains, notamment à l'île aux Coudres où une baie porte le nom de baie de la Prairie. À l'embouchure des vallées du Gouffre et de la rivière Malbaie, l'estran est recouvert par les sables deltaïques des deux rivières. À Baie-Saint-Paul, un

cordon littoral protège un marais, entre l'estran et la plaine alluviale. En aval de Cap-à-l'Aigle l'estran disparaît presque complètement, sauf dans la baie des Rochers qui forme un bel amphithéâtre, puis réapparaît à Baie-Sainte-Catherine. Plusieurs plages de sable fin émaillent le littoral, à Baie-Saint-Paul, Saint-Irénée, Saint-Siméon et Baie-Sainte-Catherine, invitant le visiteur à la détente.

La section du Saint-Laurent située entre Cap-Tourmente et l'embouchure du Saguenay est qualifiée de moyen estuaire, entre l'estuaire fluvial qui se termine à l'île d'Orléans et l'estuaire maritime qui commence à Tadoussac. Dans cette section du moyen estuaire l'eau douce fait rapidement place à l'eau salée: la salinité de l'eau, qui est de 1 % (parties pour mille) à Cap-Tourmente, passe à 10 % à Petite-Rivière-Saint-François puis à 20 % à Cap-aux-Oies. Entre l'île d'Orléans et l'île aux Coudres, le mélange des eaux douces et des eaux salées forme une zone de turbidité (le bouchon vaseux) en raison du brassage des matières en suspension dans l'eau, qui sont piégées par le renversement des courants de marée. Au confluent du fjord du Saguenay, les eaux froides des profondeurs du Saint-Laurent remontent en surface en se butant au seuil sous-marin qui ferme le fjord et entrent en contact avec les eaux plus chaudes de la surface, créant une zone d'intense activité biologique. Cette zone riche en nourriture attire une faune marine exceptionnelle, dont les bélugas et les baleines sont les représentants les plus médiatisés auprès du public. C'est pour protéger, conserver et mettre en valeur cette aire marine remarquable qu'a été créé le parc marin Saguenay-Saint-Laurent, qui offre au public de multiples possibilités de découvrir la faune, la flore et les paysages du milieu environnant.

DE LACS EN RIVIÈRES

La masse imposante du Saint-Laurent ne doit pas faire oublier la richesse du réseau hydrographique qui draine plateaux et vallées à l'intérieur de la région. Le haut plateau des Laurentides est un véritable château d'eau qui reçoit 1500 mm de pluie par an en moyenne. La nature des roches du substrat, l'action des glaciers et les fortes précipitations expliquent la présence de plus de 1000 lacs dans la région, dont treize ont une étendue de plus de 100 hectares. Les plus grands sont les lacs Pikauba, des Martres, Malbaie, à Jack. La rivière Malbaie prend sa source dans les deux derniers lacs et la rivière du Gouffre dans le lac des Coeurs. Les bassins de ces deux rivières couvrent respectivement 1850 km^2 et 1000 km^2. Les autres bassins de drainage sont beaucoup plus réduits mais les petits cours d'eau qui dévalent les pentes et escarpements n'en sont pas moins pittoresques. De nombreuses chutes et cascades ponctuent en effet le cours des rivières et ruisseaux sur la bordure des plateaux et les versants des vallées. On peut citer entre autres la chute des Martres (200 mètres) dans les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, celles de la rivière Comporté (chutes Fraser) au nord-est de La Malbaie, la chute de la rivière du Moulin à Baie-Saint-Paul, etc. Tous ces lacs, rivières et ruisseaux se prêtent à des activités sportives et récréatives variées.

LES PAYSAGES VÉGÉTAUX: DE L'ÉRABLIÈRE À LA TOUNDRA

On ne peut présenter les paysages de Charlevoix sans évoquer le couvert végétal qui revêt les différents niveaux et compartiments topographiques décrits plus haut. Les caractéristiques de la végétation traduisent de multiples influences topoclimatiques: situation en latitude, étagement en altitude, orientation des versants, nature et épaisseur des sols, conditions du drainage, caractéristiques du climat régional et local, etc. La végétation de Charlevoix reflète une situation de contact à la limite nord de la forêt feuillue et à la limite sud de la forêt boréale coniférienne. La zone de la forêt feuillue correspond au domaine de l'érablière à bouleau jaune et du hêtre. Elle est confinée à quelques aires limitées au premier niveau topographique entre 0 et 300 mètres, dans la partie inférieure des deux vallées principales, sur l'île aux Coudres et au bas de l'escarpement littoral à Petite-Rivière-Saint-François où l'on peut observer de belles érablières. La forêt mixte, domaine de la sapinière à bouleau jaune et de la sapinière à érable rouge couvre le plateau intermédiaire central et son prolongement vers le nord-est; la sapinière à bouleau jaune occupe aussi les gradins en forme d'anneau sur la bordure externe de l'arc des vallées de la rivière du Gouffre et de la rivière Malbaie. Au-dessus de 600 mètres le haut plateau est occupé par la forêt coniférienne. En altitude se succèdent le domaine de la sapinière à bouleau blanc, celui de la sapinière à épinette noire, puis de la pessière noire. Sur les sommets règnent des conditions climatiques extrêmes où ne peuvent subsister que les arbres rabougris de la pessière à Kalmia et Cladonie. Sur le haut des cimes battues par les vents, entre 950 et 1100 mètres, seule une végétation de toundra - maigres arbustes, mousses et lichens -, peut résister aux rigueurs du climat. Ce milieu à caractère arctique est fréquenté par un troupeau de caribous dans le Parc des Grands-Jardins.

Le contact entre les différents types de peuplements, loin d'être linéaire, épouse les particularités des sites topographiques contrastés, et provoque des juxtapositions de formations très diversifiées dans lesquelles feuillus et conifères alternent sur de courtes distances. L'effet visuel de cette alternance est particulièrement saisissant en automne et au printemps. L'étagement et les juxtapositions de différentes formations végétales peuvent être observés localement dans les vallées encaissées comme celle de la rivière Malbaie, dans le secteur des Hautes-Gorges, où l'on voit se succéder, du bas vers le haut, les ormes et les érables, les bouleaux blancs et les sapins, puis la pessière noire et l'étage alpin de la toundra au sommet du plateau à 800 mètres au-dessus de la rivière.

La forêt de Charlevoix est essentiellement une forêt secondaire, résultant d'une regénération après des feux ou des coupes répétées. Elle a aussi été largement défrichée pour l'agriculture dans les deux vallées et sur le plateau intermédiaire. Après avoir atteint une extension maximum au milieu du XXe siècle, les défrichements agricoles régressent, surtout sur le plateau intermédiaire où ne subsiste qu'une agriculture marginale. Les espaces agricoles contribuent pourtant au charme et à la diversité des paysages de Charlevoix. Leur recul devant la forêt résulte en une monotonie des formes et des couleurs qui amène un appauvrissement de l'attrait visuel des espaces abandonnés.

Le couvert végétal de Charlevoix reflète en partie les oppositions climatiques entre la mer et la montagne. Le littoral du Saint-Laurent bénéficie de températures moyennes plus clémentes de deux à trois degrés qu'à la surface des plateaux et la saison sans gel y est plus longue; les précipitations y sont aussi deux fois moins élevées. La partie supérieure des vallées (vers Saint-Urbain notamment) semble jouir de conditions d'ensoleillement plus favorables que sur la côte, avec un taux d'humidité moins élevé. Sur le littoral l'état du ciel est plus variable. En hiver règnent de fréquents brouillards dus à la différence de température entre l'eau froide du fleuve

et l'air ambiant plus chaud. Cela engendre des conditions de lumière changeantes que de nombreux peintres ont su exprimer sur leurs toiles.

LA DÉCOUVERTE VISUELLE DE CHARLEVOIX

De nombreuses possibilités existent pour découvrir visuellement les paysages de Charlevoix, que ce soit par terre, par mer ou même du haut des airs. Toutefois, pour la majorité des visiteurs, c'est en suivant les routes, les chemins ou les sentiers de randonnée que l'on peut accéder à des points de vue panoramiques offrant la contemplation de paysages variés sur des distances plus ou moins grandes. Ce sont les sections d'itinéraires routiers en surplomb, situées en bordure du plateau intermédiaire, au contact des deux grandes vallées et du littoral, qui offrent les meilleures possibilités de découverte visuelle des paysages. Les itinéraires en surplomb coincidant avec les paysages les plus spectaculaires, sont situés sur le versant ouest de la vallée du Gouffre (descente de la route 138 vers Baie-Saint-Paul), au nord et à l'ouest du plateau de Saint-Hilarion (rang Saint-Jean-Baptiste, entre Saint-Urbain et Notre-Dame-des-Monts), sur les hauteurs du littoral (route 362) aux alentours de Cap-aux-Corbeaux, des Éboulements, de Cap-à-l'Aigle, et sur la route ceinturant l'île aux Coudres. Les itinéraires situés à la surface du plateau de Saint-Hilarion et sur le littoral en aval des Éboulements offrent une vue généralement moins étendue, mais néanmoins empreinte de variété, traversant des zones de transition, des seuils, entre des types de paysages différents. Aux itinéraires en surplomb succèdent des itinéraires encaissés, en dépression, où l'oeil est sollicité vers les hauts des versants. On les trouve dans les deux vallées principales, mais aussi lorsque la route longe l'estran, au pied du littoral, à Petite-Rivière-Saint-Francois ou à Saint-Irénée. Sur le plateau intermédiaire, les routes traversant des paysages de hautes collines suivent également des itinéraires encaissés. C'est dans les Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie que l'encaissement du sentier offre les sensations les plus spectaculaires.

En suivant les routes et les sentiers on accède à des points de vue panoramiques dont les plus spectaculaires ont fait l'objet d'aménagements (belvédères). Les points de vue que l'on peut qualifier de «régionaux» offrent des panoramas portant à plusieurs dizaines de kilomètres et permettent d'observer la majorité des grands ensembles de paysages de Charlevoix, soit le Saint-Laurent (et au-delà, la rive sud), le littoral, l'île aux Coudres, les vallées du Gouffre et de la rivière Malbaie, le plateau de Saint-Hilarion, le plateau intermédiaire périphérique, la bordure du haut plateau des Laurentides et son piémont et le haut plateau lui-même. Mentionnons l'emplacement de quelques-uns de ces points de vue majeurs: le belvédère de la côte Saint-Antoine (route 138) en descendant vers Baie-Saint-Paul, le village des Éboulements et le haut de la côte qui descend vers Saint-Joseph-de-la-Rive, la pointe de l'Islet et la pointe du Bout d'en Bas à l'île aux Coudres, le haut du rang Sainte-Mathilde à Cap-à-l'Aigle, la croix de Clermont, l'église de Saint-Hilarion (le vieux cimetière), le sommet du mont du Lac des Cygnes, dans le parc des Grands-Jardins; le sommet du mont des Éboulements offre également une vue circulaire remarquable, mais il est peu accessible. Il existe bien sûr beaucoup d'autres points de vue d'étendue plus limitée, le long des routes 138 et 362, mais aussi sur le circuit de l'arrière-pays, entre Saint-Urbain et Saint-Aimé-des-Lacs, en suivant le chemin du Pied des Monts ou en montant vers le parc des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie. Il ne faut pas hésiter non plus à s'écarter des routes principales, sur des chemins de gravier, pour se laisser surprendre par des points de vue inattendus.

Pour les visiteurs désireux d'acquérir une connaissance plus approndie des différents paysages et écosystèmes de Charlevoix, plusieurs centres d'interprétation de la nature sont à leur disposition[3]. Ainsi, le Parc des Grands-Jardins, une des aires centrales de la Réserve de la biosphère de Charlevoix, situé au nord de Saint-Urbain (route 381), possède un centre d'interprétation et plusieurs sentiers de randonnée. L'un de ces sentiers mène au sommet du mont du Lac des Cygnes à près de 1000 mètres et permet de découvrir la géomorphologie de la région, ainsi que l'étagement de la végétation en altitude et la flore de taïga et de toundra des hauts sommets. Le parc régional des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, qui est lui aussi une aire protégée de la Réserve de la biosphère, offre également plusieurs sentiers de randonnée permettant d'observer l'étagement de la végétation sur de courtes distances et les formes glaciaires remarquables qui bordent la vallée. Le Domaine récréo-touristique «Les Palissades», au nord de Saint-Siméon (route 170) comporte un réseau de sentiers pédestres et des activités favorisant l'observation et l'interprétation des écosystèmes forestiers. Le Centre écologique de Port-au-Saumon organise des activités éducatives concernant l'environnement de la région. Le Centre d'interprétation et d'observation de Pointe-Noire, à Baie-Sainte-Catherine, a pour mission de faire découvrir les richesses du parc marin Saguenay- Saint-Laurent. De plus, un organisme privé de Baie-Saint-Paul, *Randonnées Nature-Charlevoix*, organise des excursions d'interprétation de l'astroblème de Charlevoix ainsi que plusieurs autres excursions permettant la découverte et la connaissance des divers aspects de la nature de Charlevoix.

CONCLUSION

La succession de vallées, de plateaux, d'escarpements et de hauts sommets sur des distances relativement courtes en bordure de l'estuaire du Saint-Laurent détermine une variété de formes topographiques et d'écosystèmes possédant des qualités pittoresques saisissantes et qui constituent l'un des attraits majeurs des paysages de Charlevoix. Dans l'Est du Canada, la possibilité de découvrir, sur de faibles distances, des formes allant des montagnes à un estuaire marin ne se retrouve guère qu'en Gaspésie et dans certaines parties de l'île de Terre-Neuve. La spécificité des paysages de Charlevoix tient à l'originalité et à l'ampleur des événements géologiques qui ont façonné la région, ainsi qu'aux phénomènes de contact et d'étagement qui marquent les composantes de ces paysages. Contacts géologiques entre les roches du Bouclier précambrien, des basses-terres du Saint-Laurent et des Appalaches. Contact de la mer et de la montagne engendrant des contrastes climatiques spécifiques. Contact en latitude et en altitude entre les zones végétales de la forêt feuillue et de la forêt coniférienne, puis de végétation alpine des hauts sommets. Contact des paysages agricoles et forestiers. Contact des eaux douces et salées dans le moyen estuaire du Saint-Laurent et des eaux de température et salinité différentes à l'embouchure du Saguenay, etc. Enfin, on ne doit pas oublier l'empreinte de l'occupation humaine qui a modifié ces paysages à divers degrés et a contribué dans certains cas à leur harmonie ou à leur dégradation. La diversité et l'originalité des milieux qui caractérisent les paysages de Charlevoix justifient donc pleinement le statut de Réserve mondiale de la biosphère qui a

été octroyé à la région par l'Unesco en 1989.

NOTES

1 Il est quelque peu téméraire de vouloir présenter la richesse et la diversité des paysages de Charlevoix en quelques pages. Dans le texte qui suit nous avons tenté d'effectuer un résumé schématique des grands traits de la nature de Charlevoix, sans prétendre couvrir l'ensemble du sujet. Pour acquérir une connaissance plus complète des attraits naturels et humains de Charlevoix, les lecteurs sont invités à parcourir le magnifique ouvrage de synthèse et de vulgarisation de Jean Des Gagniers intitulé *Charlevoix, pays enchanté* (Presses de l'Université Laval, 1994).

2 L'astroblème désigne les phénomènes géologiques et les formes de relief résultant de l'impact d'une météorite à la surface de la terre (voir Rondot, 1979 et 1995).

3 Le Guide touristique, *Charlevoix*, préparé et diffusé par l'Association touristique régionale de Charlevoix contient d'excellents renseignements sur les points d'accès pour la découverte des attraits naturels de la région.

BIBLIOGRAPHIE

Association touristique régionale de Charlevoix et Tourisme Québec, (1997), *Guide touristique, Charlevoix*, Québec, Tourisme Québec, 112 p.

Association touristique régionale de Charlevoix et col., (1988), *Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix : formulaire de demande*, ATR de Charlevoix, 152 p.

Des Gagniers, Jean, (1994), *Charlevoix, pays enchanté*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 445 p.

Groupe Paisage, (1976) *Inventaire et analyse des sites et arrondissements naturels de Charlevoix, Les morphologies*, Québec, Université Laval, Département de géographie, 139 p.

Raveneau, Jean, (1977), «Analyse morphologique, classification et protection des paysages: le cas de Charlevoix», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 21, nos 53-54, p. 135-186.

Rondot, Jehan, (1979), *Astroblème de Charlevoix, anorthosite de Saint-Urbain et stratigraphie*, Ste-Foy, Université Laval, Dép. de géologie, Faculté des sciences et génie, 38 p.

Rondot, Jehan, (1995), *Les impacts météoritiques: à l'exemple de ceux du Québec*, Beauport, Qué., les Publications MNH inc., 157 p.

ÉCOLE DES SCIENCES DE LA GESTION

MAÎTRISE EN GESTION ET PLANIFICATION DU TOURISME

OBJECTIF : FORMER DES GESTIONNAIRES DE HAUT NIVEAU ET DES SPÉCIALISTES DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DANS LE SECTEUR DU TOURISME.

PROGRAMME DE 45 CRÉDITS, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire de premier cycle
- Expérience de travail de deux ans

OU, exceptionnellement

- Expérience d'au moins cinq ans à titre de professionnel dans une entreprise touristique

RENSEIGNEMENTS:
École des sciences de la gestion de l'UQAM
Département d'études urbaines et touristiques
Maîtrise en gestion et planification du tourisme
C.P. 8888, succ.Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone: (514) 987-3000, poste 4750
Télécopieur.: (514) 987-7827

UQÀM ESG

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UNE INDUSTRIE EN PLEIN ESSOR.